



Abdelmadjid Tebboune lance des rencontres avec des chefs de partis **p.3**

SERGUEÏ LAVROV L'A CONFIRMÉ HIER À ALGER

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE INVITÉ À VISITER MOSCOU



Le Président Abdelmadjid Tebboune a été invité par son homologue russe, Vladimir Poutine, à visiter Moscou, a fait savoir le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, à l'issue de l'audience que lui a accordée au siège de la Présidence de la République, le Président Tebboune. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf. Auparavant, Ramtane Lamamra, s'est entretenu avec Sergueï Lavrov. L'entretien a été élargi, par la suite, aux membres des délégations des deux pays. Lire en page 2

ALGÉRIE ET BOSNIE-HERZÉGOVINE

REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE RENFORCÉE **p.2**

CRIMES SIONISTES

Le Premier ministre palestinien interpelle la communauté internationale **p.2**

POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE HORS HYDROCARBURE



L'intégration de la numérisation dans les différents secteurs recommandés **p.4**

1^{ER} SALON DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE



Plusieurs accords de partenariat seront signés durant cette manifestation **p.4**

FINANCEMENT DES START-UPS

Convention entre A-Venture et Algeria Investment fund (AIF)

Une convention a été signée mardi à Alger entre l'accélérateur public de start-ups Algeria Venture (A-Venture) et Algeria Investment fund (AIF) dans le cadre de la diversification des mécanismes de financement des start-ups et leur accompagnement. Cette convention a été signée par le DG d'A-Venture, Sid Ali Zerrouki, et le DG de l'AIF, El Hocine Djemmal, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups, Yacine El-Mahdi Oualid.

ETUSA

Mise en service des cartes sans contact rechargeables

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a informé sa clientèle, mardi dans un communiqué, de la mise en service des cartes sans contact rechargeables destinées aux abonnements. Dans le cadre du développement, de la numérisation et de l'amélioration de la qualité de service offerte aux usagers, «l'Etusa informe son aimable clientèle de la mise en service des cartes sans contact rechargeables destinées aux abonnements», indique un communiqué de l'entreprise.

CONVOICATIONS BAC ET BEM

Trois modes de retrait mis à la disposition des candidats

Les candidats aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (BAC), session 2022 peuvent retirer leurs convocations depuis hier mardi. Trois modes de retrait sont mis à la disposition des élèves, c'est ce qu'explique Nadhir Khensous, directeur de l'éducation d'Alger-Est sur les ondes de la radio nationale. «Il existe plusieurs manières de le faire : soit à travers l'établissement scolaire habilité à fournir ce document, soit via l'espace parental sur la plate-forme nationale, ou encore à l'aide du site web de l'Office national des examens et concours, <https://bac.onec.dz/> pour les bacheliers, et <https://bem.onec.dz/> pour les élèves de 4^e année CEM», précise Nadhir Khensous.

Sergueï Lavrov l'a confirmé hier à Alger

Le Président Tebboune invité à visiter Moscou

Le Président Abdelmadjid Tebboune a été invité par son homologue russe, Vladimir Poutine, à visiter Moscou, a fait savoir le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, à l'issue de l'audience que lui a accordée au siège de la Présidence de la République, le Président Tebboune.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf. Auparavant, Ramtane Lamamra, s'est entretenu avec Sergueï Lavrov. L'entretien a été élargi, par la suite, aux membres des délégations des deux pays. Geste hautement symbolique, en ce 60^{ème} anniversaire de du recouvrement par l'Algérie de son Indépendance nationale, dès son arrivée à Alger, le ministre russe des Affaires étrangères a commencé sa visite en se recueillant, au sanctuaire du martyr, à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale où il a déposé une gerbe de fleurs. Sergueï Lavrov a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a répondu aux questions des journalistes sur sa visite à Alger, sur les perspectives de développement des relations bilatérales entre les deux pays ainsi que sur la crise ukrainienne.

«Nous avons discuté des derniers développements de l'opération militaire russe avec les frères algériens, et nous apprécions la position algérienne et arabe équilibrée et objective vis-à-vis des développements en Ukraine», a déclaré le ministre russe. Il a fait savoir qu'au cours de sa visite, il a discuté du développement de la coopération militaire et technique entre les deux pays. Il a rappelé qu'une réunion de la commission intergouvernementale mixte russo-algérienne sur la coopération économique doit se tenir en Algérie dans quelques mois.

Pour ce qui est de la coopération économique, le ministre russe des Affaires étrangères a estimé que les échanges commerciaux entre les deux pays ont dépassé les 3 milliards de l'année écoulée. Il fait savoir que les sociétés russes sont intéressées par le développement et le renforcement de la coopération bilatérale dans



■ Lavrov a déclaré que la Russie et l'Algérie avaient l'intention de signer un accord reflétant la nouvelle qualité des relations bilatérales entre les deux pays. (Photo:DR)

les secteurs des mines, l'énergie et l'industrie pharmaceutique. Il a fait part de la volonté d'accroître les opportunités pour les étudiants algériens d'aller étudier en Russie. A une question

Algérie et Bosnie-Herzégovine Représentation diplomatique renforcée

«L'Algérie et la Bosnie-Herzégovine ont décidé de renforcer la représentation diplomatique, à travers l'ouverture d'ambassades dans les capitales des deux pays. L'annonce en a été faite à l'occasion de la visite à Alger de la Vice-présidente du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, Mme Bisera Turkovic. «Les deux pays sont liés par des relations profondes et aspirent à les renforcer dans les domaines de l'économie, des affaires et de la culture», a déclaré Mme Turkovic à l'issue de l'audience que lui a accordée, lundi, le Président Abdelmadjid Tebboune. «L'Algérie est un pays stratégique et stable dans la région», a relevé Mme Turkovic, soulignant que son pays souhaite bénéficier de l'expérience de l'Algérie en matière de stabilité. Elle a, en outre, qualifié sa rencontre avec le Président Tebboune de «fructueuse», ajoutant que l'Algérie demeure un pays «très important» pour la Bosnie-Herzégovine.

L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et la Vice-présidente du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine, ont eu en entretien en tête-à-tête, élargi par la suite aux délégations des deux pays, ayant porté essentiellement sur les fortes relations d'amitié unissant l'Algérie et la Bosnie-Herzégovine, et sur la valorisation du patrimoine culturel et humanitaire que se partagent les deux peuples. Les deux ministres ont salué la décision prise par les hautes autorités des deux pays pour renforcer la représentation diplomatique, à travers l'ouverture d'ambassades dans les capitales des deux pays, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Ces déclarations sont intervenues lors de l'audience accordée lundi par Ramtane Lamamra à son hôte bosniaque Mme Bisera Turkovic en visite de travail en Algérie. Les deux ministres ont salué la décision des hautes autorités des deux pays concernant l'ouverture d'ambassades dans les capitales des deux pays, en insistant sur l'importance d'œuvrer pour la promotion des perspectives de coopération bilatérale, notamment à la faveur du renforcement de son cadre juridique, ajoute le communiqué. Ils ont évoqué les principaux développements politiques et sécuritaires enregistrés sur les plans régional et international, soulignant l'impératif d'intensifier la concertation et la coordination entre les deux pays autour des différentes questions d'intérêt commun.

sur la position du chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, à propos du gel des avoirs russes, Sergueï Lavrov a répondu qu'il s'agit d'un vol soulignant également que l'Union européenne n'a plus de politique étrangère indépendante et est pleinement solidaire de la politique des États-Unis. Nous travaillerons avec diligence, a-t-il affirmé pour empêcher l'établissement d'un monde unipolaire et la destruction des fondements de l'ONU. Par ailleurs, des sources médiatiques russes, Sergueï Lavrov a déclaré que la Russie et l'Algérie avaient l'intention de signer un accord reflétant la nouvelle qualité des relations bilatérales entre les deux pays, après avoir tout au long de ces années, activement développé la coopération commerciale et économique. Le ministre russe a noté que compte tenu du «développement rapide des relations amicales» entre les deux pays, et afin de maintenir un haut niveau d'interaction, les deux parties prévoient de conclure un «nouveau document stratégique entre les deux pays qui reflète la nouvelle qualité de nos relations.» Lavrov a commencé sa visite, qui coïncide avec le 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, en déposant une gerbe au sanctuaire des martyrs dans la capitale algérienne, en l'honneur des victimes de la Guerre de libération. Selon les mêmes sources, Ramtane Lamamra a déclaré : «Notre précédente réunion à Moscou a été l'occasion de tenir une nouvelle séance de travail. A ce moment-là, nous avons évoqué la plupart des points et évalué la deuxième coopération et les perspectives de son développement.» Il a souligné que la visite actuelle de Sergueï Lavrov «nous permet de compléter notre étude et de cristalliser les perspectives de coopération stratégique.» Il a ajouté : «Nous avons discuté de nombreuses questions internationales et des points que nous voulions aborder.» Le mois dernier, le Président russe Vladimir Poutine a évoqué, lors d'une conversation téléphonique avec le Président Tebboune, la situation en Ukraine, outre les questions régionales et la coordination bilatérale sur le marché pétrolier dans le cadre de la formule «Opep+».

Lakhdar A

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

REPÈRE

Crimes sionistes

Le Premier ministre palestinien interpelle la communauté internationale

Le Premier ministre palestinien, Muhammad Shtayyeh, a indiqué que «les crimes horribles commis par les soldats sionistes contre le peuple palestinien nécessitent une intervention urgente de la communauté internationale pour mettre fin au terrorisme organisé» de l'occupation. Selon l'agence palestinienne de presse, Wafa, M. Shtayyeh a également appelé dimanche, à «la protection internationale du peuple palestinien».

Le Premier ministre palestinien a signalé que les soldats de l'occupation se livraient à des exécutions sur le terrain. Il a, en outre, tenu l'occupation «pleinement responsable» des crimes perpétrés contre les Palestiniens, dont les derniers en date sont l'assassinat des martyrs Mahmoud Sami Khalil Aram âgé de 27 ans, de Tulka-rem et de Mutassim Muhammad Talib Atallah, 17 ans, de Beit-Lahm.

Pour rappel, les détenus administratifs palestiniens poursuivaient hier mardi pour le 130^e jour consécutif, leur boycott des audiences des tribunaux de l'occupation sioniste dans le cadre de leur combat contre la politique de détention «injuste» sans inculpation ni procès.

Sous le signe «Notre décision est la liberté. Non à la détention administrative», ils ont déclaré que leur décision s'inscrivait dans la continuité des efforts de longue date pour mettre fin à cette procédure sioniste «injuste». «Les détenus palestiniens recourent à des grèves de la faim illimitées pour protester contre leur détention «illégal» et exiger la fin de cette politique qui viole le droit international». A noter que la détention administrative est l'arrestation et la détention d'une personne par l'autorité militaire, sans inculpation ni jugement, pour une durée inconnue et renouvelable indéfiniment.

Début janvier dernier, environ 500 détenus administratifs avaient décidé de boycotter les tribunaux de l'occupant, dénonçant toutes les mesures relatives à cette politique de détention «illégal».

Au fil des ans, des milliers de Palestiniens ont été placés en détention administrative pendant des périodes prolongées, sans jugement et sans être informés des charges retenues contre eux.

Édification d'un « front interne soudé » en mesure de faire face aux défis internationaux

Abdelmadjid Tebboune lance des rencontres avec des chefs de partis

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a lancé, avant-hier lundi, de nouvelles consultations avec des chefs de partis politiques.

Une initiative à travers laquelle le chef de l'Etat veut rassembler toutes les parties pour ouvrir une nouvelle page. Une démarche qui concerne tout le monde sauf ceux qui ont franchi les lignes rouges et qui vise, pour reprendre l'entourage du président de la République, à l'édification d'un front interne soudé, en mesure de faire face aux défis internationaux. Et pour laquelle (démarche, ndlr), le FLN, le RND et TAJ, ont annoncé leur adhésion, s'en félicitant de cette proposition.

Le jour-même, soit, avant-hier lundi, le chef de l'Etat a reçu le président du mouvement islamiste El Bina, Abdelkader Bengrina, et celui du parti Jil Jadid, Sofiane Djilali, a indiqué un communiqué de la Présidence. Les deux responsables politiques ont été reçus séparément, en présence du directeur de Cabinet de la Présidence, Abdelaziz Khellaf, a noté la même source, sans, toutefois, préciser l'objectif de ces nouvelles rencontres, similaires à celles organisées en juin 2021 dans le cadre du dialogue politique lancé à l'époque.

BRÈVE

Projet de loi relatif aux zones franches Mise en place d'une entreprise nationale pour la gestion

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a présenté, lundi devant les membres de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi définissant les règles générales applicables aux zones franches. M. Rezig a annoncé la mise en place, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de loi, de zones franches commerciales, d'une entreprise chargée de gérer ces zones, dénommée « Société algérienne des zones franches » et d'une Commission nationale des zones franches commerciales placée auprès du ministre chargé du Commerce. Composé de 5 chapitres, le texte de loi prévoit l'exonération des activités exercées dans les zones franches de tous droits, taxes, impôts et prélèvements à caractère fiscal, parafiscal et douanier, à l'exception des droits et taxes liés aux véhicules et voitures touristiques, des taxes liées aux véhicules et voitures destinés à l'exploitation mais également, à l'exception des cotisations et des contributions au système de la sécurité sociale. Le projet de loi vise à définir les règles générales applicables aux zones franches afin de renforcer l'investissement et la production, stimuler et diversifier l'économie nationale, et partant, favoriser les exportations et réduire la facture des importations.

Agence



■ Que ceux qui sont restés sur le rivage, sur la berge ou sur le bord de la route, ou qui se sentent marginalisés, sachent que la nouvelle Algérie leur tend les bras pour ouvrir une nouvelle page. (Photo : D.R)

Deux jours, auparavant, soit samedi, la présidente du parti Tajamoue Amel El Djazaïr (TAJ), Fatima Zohra Zerouati a salué l'initiative du président de la République visant le rassemblement et la concrétisation de la démarche d'édification d'un front interne soudé en mesure de faire face aux défis qui s'imposent au double plan national et international.

Précisant que cette initiative a pour objectif de concrétiser une plate-forme solide construite par une base sociale unie en mesure de trouver des alternatives fortes pour relancer l'économie nationale et réaliser les attentes des Algériens au sein d'une Algérie fière et digne.

« Cette initiative est conforme aux aspirations du parti pour s'acquitter de son engagement au sens de cette contribution positive tendant notamment à pré-

server les institutions de l'Etat et à protéger la Mémoire nationale dans le cadre d'une Algérie sûre et forte », a-t-elle indiqué.

Jeudi dernier, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a appelé les acteurs de la société à adhérer à la démarche pour asseoir les bases et dessiner les contours de l'Algérie nouvelle, dans le cadre de la politique de rassemblement prônée par le Président Abdelmadjid Tebboune, affirmant que la politique du président de la République est basée sur le principe de l'Algérie pour tous et construite par tous.

« La mobilisation autour du chef de l'Etat et de sa politique constitue un devoir national pour préserver l'unité nationale et conforter l'indépendance de prise de décision politique en garantissant l'indépendance de la décision économique », a-t-il dit. Durant sa campagne électorale,

rappelle-t-on, le chef de l'Etat dont l'élection constitue la première alternance démocratique de l'histoire de l'Algérie, a rassemblé les jeunes et la société civile. Il a été élu par tous ces Algériens qui rêvent d'une nouvelle Algérie.

Abdelmadjid Tebboune est un Président qui s'est toujours nourri du débat qui agite la société. Sa main est tendue en permanence à tous, sauf à ceux qui ont franchi les lignes rouges et qui ont largué les amarres avec leur patrie.

Le Président Tebboune, a-t-on poursuivi de même source, n'est pas clivant, bien au contraire. Que ceux qui sont restés sur le rivage, sur la berge ou sur le bord de la route, ou qui se sentent marginalisés, sachent que la nouvelle Algérie leur tend les bras pour ouvrir une nouvelle page.

Rabah Mokhtari

Défendant la motivation des décisions de justice

Tabi pour une justice égalitaire, juste et équitable

Désormais les juges ont l'obligation de motiver leur décision, voire leur délibération finale, en d'autres termes d'expliquer et de justifier les raisons de droit et de fait qui les ont conduits à prendre et rendre publiquement une décision judiciaire au lieu d'une autre, ce principe est une garantie essentielle pour le justiciable. C'est dans cette optique que le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a défendu et tranché sur cette question, avant-hier lors d'un déplacement effectué dans la wilaya de Tipasa, où il a appelé, lors d'une allocution qu'il a animé devant des experts européens et locaux, les magistrats à prendre leurs responsabilités quant à la motivation des décisions de justice, seule garante de la sécurité judiciaire. A Tipasa, plus précisément à l'Ecole supérieure de la magistrature de Koléa, le ministre de la Justice a déclaré que la motivation des décisions de justice est un « moyen efficace pour consacrer la sécurité judiciaire », et que le juge est « le premier responsable » de la légitimité des décisions de justice. Mieux, lors de son allocution qu'il a animée à l'Ecole supérieure de la magistrature de Koléa, à l'occasion de l'ouverture de deux journées d'étude sur « le rôle des magistrats des cours suprêmes dans la motivation des arrêts et l'élaboration des réquisitoires », Abderrachid Tabi a insisté sur le fait que « la sécurité judiciaire ne peut être envisagée en l'absence d'arrêts et de décisions judiciaires suffisamment justifiés et motivés », dira le ministre. Il a ajouté que le juge est « le premier responsable de la légitimité du jugement ou de l'arrêt de justice rendu au nom du peuple », et qu'il doit être de ce fait qualifié pour juger équitablement les justiciables. Le ministre de la Justice a, par ailleurs, rappelé, l'« intérêt su-

prême » dévolu par la Constitution algérienne à la motivation des arrêts de justice. Un intérêt qui se traduit à travers « le Code de procédures pénales, qui n'exclut aucune partie judiciaire de la motivation, y compris le tribunal criminel et la Cour suprême », a-t-il relevé.

Qualifiant la motivation des décisions de justice comme un acte capital et décisif dans le cadre d'une justice équitable et transparente, Tabi a estimé que « la motivation est l'une des garanties d'un procès équitable et du respect de la dignité et des droits de l'Homme », observant par là, que la « jurisprudence étant l'une des sources du Droit », les juges de la Cour suprême ont une responsabilité « sensible », dira le ministre, envers la société, qu'ils se doivent d'assumer « en toute honnêteté ». S'adressant aux magistrats du parquet auprès de la Cour suprême, Abderrachid Tabi a évoqué leur rôle « essentiel » dans l'application de la loi et la protection de la société.

Quant aux Procureurs de la République exerçant au niveau de la Cour suprême, le premier responsable du département de la Justice a été intransigeant dans ses propos, Abderrachid Tabi a déclaré qu'ils ont « la responsabilité de s'assurer des procédures prises à tous les niveaux et stades de l'affaire, d'élaborer des réquisitoires écrits conformément à la logique juridique et à ne pas se contenter des réquisitoires formels, pour parvenir à une motivation légale, logique et juste, protectrice des droits », a-t-il expliqué. A noter que les deux journées d'études sont marquées par la participation d'experts judiciaires de cinq pays européens, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, la France et l'Espagne.

Sofiane Abi

ADHESION

Démarche de rassemblement du Président Tebboune

Le RND et TAJ adhèrent

Le parti du Rassemblement national démocratique (RND) et Tajamoue Amel El Djazaïr (TAJ), s'alignent au projet d'initiative ou démarche de rassemblement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le RND a salué la vision, éclairée et profonde, ainsi que les décisions, courageuses, du chef de l'Etat et affirmant concourir à un dialogue politique inclusif traitant l'ensemble des questions et dossiers et renforçant l'ambition de l'Algérie nouvelle. « L'Algérie nouvelle nécessite une étroite coopération entre les composantes de la classe politique et les forces vives de la société rejetant les différends et la division des rangs des enfants du pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays », lit-on à travers un communiqué rendu public, avant-hier lundi, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945. Appuyé de la confiance du peuple algérien à la faveur d'élections libres et régulières, a noté la même source, seul le président de la République est outillé de moyens juridiques et de la légalité politique susceptible de rassembler les Algériens, conjuguer leurs efforts et unifier leur parole face aux multiples défis et dangers.

La présidente du parti Tajamoue Amel El Djazaïr (TAJ), Fatima Zohra Zerouati a également salué l'initiative du Président Abdelmadjid Tebboune visant le rassemblement et la concrétisation de la démarche d'édification d'un front interne soudé en mesure de faire face aux défis qui s'impose au double plan national et international. « Cette initiative a pour objectif de concrétiser une plate-forme solide construite par une base sociale unie en mesure de trouver des alternatives fortes pour relancer l'économie nationale et réaliser les attentes des Algériens au sein d'une Algérie fière et digne », a-t-elle indiqué lors d'une conférence organisée à la veille de la Journée nationale de la Mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945. Cette initiative, a-t-elle poursuivi, est conforme aux aspirations du parti pour s'acquitter de son engagement au sens de cette contribution positive tendant notamment à préserver les institutions de l'Etat et à protéger la Mémoire nationale dans le cadre d'une Algérie sûre et forte. Considérant que l'édification d'une face extérieure lumineuse ne saurait être concrétisée que par un front interne uni, solidaire, cohérent, de cohabitation et réconciliant avec tous les différends qu'il porte.

R.M.

1^{er} Salon de l'Industrie pharmaceutique

Plusieurs accords de partenariat seront signés durant cette manifestation

En vue de se tourner vers l'exportation, le ministère de l'Industrie pharmaceutique organise, du 17 au 19 mai 2022, le 1^{er} Salon de l'Industrie pharmaceutique à Dakar, avec la participation de 70 laboratoires.

Dans le cadre de ce Salon, de nombreux accords de partenariat seront signés durant cette manifestation, a annoncé, hier, matin, Lotfi Benbahmed, ministre de l'Industrie pharmaceutique, dans «l'Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio Algérienne.

«Des contrats seront signés entre plusieurs opérateurs algériens avec des opérateurs locaux ainsi que des plate-formes de distribution locales», a fait savoir le ministre, avant d'affirmer que «Dakar est l'une des portes commerciales de l'Afrique».

Lotfi Benbahmed qui souligne que la volonté de l'Algérie «est non seulement d'exporter, mais surtout de créer un climat de confiance et de faire connaître notre industrie pharmaceutique», a précisé: «Nous ne sommes pas des comptoirs coloniaux où l'on déverse des produits finis à n'importe quel prix».

«Dans la nouvelle Algérie, en application du programme du président de la République, nous avons expliqué à l'ensemble des multinationales présentes dans l'industrie pharmaceutique nationale que nous avons constaté des phénomènes que nous dénonçons», a regretté le responsable, tout en citant les phénomènes en question. Ces derniers concernent «la surfacturation des matières premières, le non-



■ Benbahmed: «L'Etat algérien est déterminé à défendre ses intérêts et à mettre en place une politique pharmaceutique basée sur le principe du gagnant-gagnant». (Photo: DR)

respect de certains engagements, des prix plus élevés que chez les opérateurs voisins et surtout, les pratiques de certains laboratoires étrangers qui, en 20 ans de présence, n'ont pas respecté leurs engagements de production nationale». Sans citer son nom, le ministre a évoqué le cas d'un laboratoire étranger qui a même tenté de créer des tensions sur un produit vital comme l'insuline. «Une forme de chantage», a-t-il dit, avant de préciser: «Nous leur avons imposé de baisser leur prix de 20%, comme est le cas dans de nombreux pays. Or, la facture d'importation de ce produit s'élève à quelques 400 millions de dollars, ce qui pèse lourd sur le budget de l'Etat et les caisses de la sécurité sociale».

Lotfi Benbahmed a, également, dévoilé que les intentions de l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique: «Sans rentrer dans une polémique stérile, l'Etat algérien est déterminé à dé-

fendre ses intérêts et à mettre en place une politique pharmaceutique basée sur le principe du gagnant-gagnant», a-t-il expliqué, en ajoutant que «nous ne sommes pas des comptoirs coloniaux où l'on déverse des produits finis à n'importe quel prix en exerçant des lobbyings».

Après avoir renforcé le cadre légal par la publication de près de 60 textes, Décrets exécutifs et arrêtés ministériels, mis en place l'outil de régulation et de numérisation, à savoir l'Observatoire national sur la disponibilité du médicament et la plate-forme numérique qui nous permet d'avoir les stocks hebdomadaires, mais aussi d'intégrer les programmes d'importation et de production, «il était fondamental pour le ministère de l'Industrie pharmaceutique d'identifier l'ensemble des acteurs du secteur du médicament», a rappelé le responsable. Lancée en février 2021, cette opération de mise en conformité,

d'assainissement et de mise à jour des agréments en application du nouveau cahier des charges pour la distribution du médicament a permis, selon le ministre, «de réduire le nombre de 890 distributeurs agréés à 286 grossistes, mais aussi d'une centaine d'importateurs de médicaments». Il a affirmé, par la même occasion, que ces opérations ont ouvert la voie à l'Algérie «de passer à 25 producteurs/importateurs».

Autres réalisations de ces démarches de régulation, a révélé Lotfi Benbahmed, «la correction de défauts de traçabilité qui pénalisait le marché du médicament et permettait des trafics de médicaments détournés en psychotropes et autres phénomènes de spéculation, la divulgation de l'existence de distributeurs fantômes, à qui les producteurs facturaient des quantités de médicaments détournés en psychotropes».

Djamila Sai

PRODUCTION VACCIN

Sinovac/Saidal

Vers l'élargissement de la gamme de vaccins à produire en Algérie

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a évoqué lors d'un entretien avec une délégation des laboratoires chinois Sinovac, conduite par sa présidente directrice générale, Helene Yang, le renforcement et l'élargissement du partenariat avec le groupe Saidal.

Cette audience s'est déroulée, selon un communiqué du ministère, dimanche passé au siège du ministère en présence de la P-dg et des cadres du Groupe Saidal ainsi que les cadres du ministère.

A l'occasion, les responsables de Sinovac ont exposé leurs projet de joint-venture avec Saidal afin de « pérenniser et d'asseoir le partenariat au court et au long terme », a précisé la même source.

Il s'agit de pérenniser le partenariat par la domiciliation de la production en « fill and finish » de vaccin, autre que celui de Covid-19 à l'exemple de l'antigrippal et celui de la poliomyélite et son élargissement futur à l'ensemble des vaccins inscrits au programme élargie de vaccination PEV en Algérie ainsi que ceux des pays du Moyen-Orient et d'Afrique, a ajouté le ministère.

Les discussions ont également porté sur le renforcement et la diversification du portefeuille de produits fabriqués en partenariat notamment pour les hémodérivés tels que les immunoglobulines, l'albumine et les facteurs VIII et IX. Ce qui permettra au Groupe Saidal de se positionner comme plate-forme de production et d'exportation de médicaments issues des biotechnologies à l'échelle régionale et continentale, a fait savoir le communiqué.

Les deux parties ont exprimé aussi leurs volontés de coopérer à la réalisation d'essais cliniques notamment les études observationnelles en vie réelle afin de contrôler l'effectivité et la sécurité réelle des médicaments et d'obtenir les bases de données nécessaires aux études pharmaco-économique pour une meilleure estimation et réévaluation des coûts des différentes stratégies thérapeutiques. Cette audience a permis, par ailleurs, de réaffirmer « le caractère stratégique et gagnant-gagnant du partenariat entre le Groupe Saidal et les laboratoires Sinovac en droite ligne de la dynamique des relations d'amitié historiques et stratégique qui lient l'Algérie et la Chine », souligne-t-on de même source.

Dans le même sillage, la Directrice du Partenariat chez Saidal Hassiba Hammoudi, a indiqué que ledit projet comprend également la production de dérivés sanguins tels que les Immunoglobulines, l'albumine et le facteur VIII et IX facteurs VIII - IX, qui permettront au Groupe Saidal de se positionner comme un producteur et plate-forme d'exportation de médicaments biotechnologiques aux niveaux régional et continental. Il permettra de même à l'unité de Constantine d'obtenir une pré-qualification par l'Organisation mondiale de la santé.

Manel Z.

Manel Z.

Pour le développement d'une économie hors hydrocarbure

L'intégration de la numérisation dans les différents secteurs recommandés

Le projet de loi sur le numérique, en cours d'élaboration, tend à simplifier et à élargir les mesures administratives, en sus de faciliter le transfert numérique et sécuriser les données avec le développement de la gouvernance électronique. C'est ce qu'a affirmé avant-hier le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, dans une allocution à l'occasion la 1^{ère} édition d'Algeria Digital Conférence.

Le secteur du numérique œuvre, a-t-il ajouté, à renforcer le paiement électronique et à ancrer la culture numérique auprès des citoyens pour généraliser le numérique à tous les secteurs et, partant, réaliser le développement économique.

Selon lui, l'Algérie compte 450 plate-formes numériques et applications, ce qui témoigne de «la forte volonté d'intégrer le monde numérique», a-t-il soutenu.

Pour sa part, le représentant du ministère de la Poste et des Télécommunications a souligné que son secteur œuvre à améliorer et à moderniser le secteur et à augmenter le débit en faveur des abonnés, en maintenant les mêmes prix d'abonnement.

A cet effet, le président du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), Bachir Tadj Eddine a plaidé pour la mise en

place d'une instance spécialisée dans le numérique englobant tous les secteurs pour la prise de décisions unifiées applicables à tous les départements ministériels, institutions publiques et privées et aux différents domaines vitaux pour un véritable transfert numérique.

Pour sa part, Dr. Mohamed Saadaoui, expert en statistiques et économie appliquée, a fait savoir que la numérisation contribuait «grandement» au développement économique, appelant à l'accélération de son intégration dans les différents domaines et activités commerciales.

Il a également souligné l'importance d'établir des statistiques dans les différents domaines afin de s'enquérir des besoins, et par conséquent, fixer les priorités avec la mise en place d'un cadre réglementaire de la numérisation à même de la placer au cœur de l'économie nationale et créer de la valeur ajoutée et des emplois, en sus de faciliter les échanges commerciaux.

«L'économie hors hydrocarbure repose principalement sur l'intégration de la numérisation dans les différents secteurs pour contribuer au développement économique», a affirmé pour sa part, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen

(CAPC), Sami Agli. Soulignant que la numérisation constituait un pilier essentiel pour la croissance économique, la création d'emplois, la réalisation de la valeur ajoutée et l'élimination du chômage, il a mis en avant la nécessité d'introduire une vision prospective dans les économies de demain, en s'appuyant sur la numérisation et les TIC, et ce, afin de réduire les importations, favoriser l'accès à de nouveaux marchés et encourager le produit national et l'investissement.

De son côté, le président du Syndicat national du patronat citoyen du numérique, Souheil Guessoum, a relevé l'impératif d'œuvrer à lever les obstacles qui empêchent d'avancer vers la mutation numérique en vue d'une véritable relance dans plusieurs domaines.

Pour sa part, l'expert financier, Mahfoud Kaoubi, a estimé que la mutation numérique ne peut se faire qu'à travers une «réforme fondamentale» de l'organisation administrative. A noter que la 1^{ère} édition d'Algeria Digital Conférence a été organisée par la Confédération algérienne du patronat (CNPC) et le Syndicat national du patronat citoyen du numérique (SNPC) sous le thème: «Le numérique... levier de croissance et de compétitivité».

INFO EXPRESS

**HCA
Tenue prochaine
des assises nationales
de l'enseignement
de tamazight**

Le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) tiendra prochainement des assises nationales de l'enseignement de tamazight, a annoncé lundi à Alger le secrétaire général de cette instance, Si El Hachemi Assad. Ces assises ont pour objectif de «préconiser une consolidation de l'enseignement de tamazight et répondre à l'impératif politique de l'Algérie qui accorde une grande importance à cette question», a-t-il déclaré sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne. Selon le SG du HCA, l'organisation de ces assises devrait permettre «d'assoier une feuille de route claire pour réguler l'enseignement de tamazight et le généraliser au palier primaire à l'échelle nationale».

«Il s'agit d'une proposition à toute la famille de l'éducation nationale pour prendre en charge les problèmes d'ordre pédagogique qui perdurent et influent sur l'avenir de tamazight», a-t-il ajouté, mettant l'accent sur la nécessité de «valoriser le coefficient de cette matière, revoir le volume horaire consacré à l'enseignement de cette langue et trouver les moyens d'inciter les parents à encourager leurs enfants à étudier cette langue». Plaidant pour la généralisation de l'enseignement de tamazight, Si El Hachemi Assad a jugé «nécessaire» de renforcer les programmes scolaires par «la promotion des variantes» de cette langue. Il a également appelé à la mise en conformité de certaines lois sectorielles avec la Constitution, soulignant «la nécessité d'adapter certains textes et dispositifs juridiques existants aux décisions prises par le président de la République», citant, à ce propos, la loi d'orientation de l'éducation nationale.

Par ailleurs, M. Assad a considéré que l'enseignement de tamazight a accompli une «énorme avancée», notamment avec «l'ouverture d'instituts universitaires dans de nombreuses wilayas du pays», se félicitant de la création du prix de l'excellence de la langue et de la culture amazighes du président de la République. Le premier responsable du HCA a salué, en outre, les dispositions de la Constitution de 2020 qui a «scellé définitivement tamazight comme langue nationale», estimant qu'il s'agit d'«un acquis majeur de la nouvelle Algérie».

Agence

**Oran
L'aéroport international
passera bientôt à
l'énergie solaire**

L'aéroport international de la ville d'Oran Ahmed Benbella, qui reçoit 3,5 millions de passagers par an, passera bientôt à l'énergie solaire pour son éclairage et sera le deuxième projet en Afrique sur ce chapitre. En effet, l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'aérogare est en cours et leurs essais auront lieu après l'Aïd. Dans sa déclaration à la Radio régionale d'Oran, le directeur général dudit aéroport, M. Benchenane Nadjib, a évoqué «une superficie de 43.650 m², sur une toiture aérodynamique moderne et 4.550 panneaux photovoltaïques avec une récupération de 25% d'énergie renouvelable». Ce qui permettra, entre autres, l'éclairage de l'aéroport au solaire sur 265 poteaux. ■

Enfance

1.200 signalements d'atteinte aux droits de l'enfant enregistrés depuis le début de l'année

La déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi, a fait état à Ouled Djellal, de 1.200 signalements d'atteinte aux droits de l'enfant enregistrés depuis le début de l'année via le numéro 1111.

«Le numéro 1111 mis à la disposition des citoyens pour le signalement ou la demande d'assistance a reçu, durant cette période, plus de 300.000 appels signalant des cas nécessitant des interventions, dont 1.200 cas d'enfants parmi lesquels une partie infime s'adonne à la drogue, a précisé Mme Chorfi, dans une allocution, prononcée lors d'une journée d'étude sur «La toxicomanie chez les enfants et adolescents», tenue à l'Institut national spécialisée de formation professionnelle Smati Bouzid, au chef-lieu, lors d'une visite de travail dans cette wi-



laya. Mme Chorfi a relevé que le signalement en temps opportun par les citoyens de ces cas contribue grandement à lutter contre tous les phénomènes négatifs dans la société, assurant que la loi permet à ces citoyens de conserver l'anonymat. Elle a également estimé que la toxicomanie chez les enfants et

les adolescents est «une atteinte aux droits de l'enfant et exige de conjuguer les efforts pour la combattre et des peines plus lourdes pour ceux qui écoulent la drogue dans le milieu des enfants, dans les établissements scolaires et de formation». Mme Chorfi a également insisté l'école des enfants malentendants

du chef-lieu de wilaya qui accueille 45 écoliers et reçu des explications sur leur prise en charge et les techniques modernes utilisées pour en améliorer la communication avec leur entourage. Elle s'est également intéressée aux conditions de scolarisation des enfants atteints de légers handicaps dans les classes intégrées de l'école primaire Ramdane Tebache. Au cours de sa visite au service de pédiatrie de l'hôpital chahid Ziane Achour, la déléguée nationale à la protection de l'enfance a mis l'accent sur l'importance de la prise en charge sanitaire et médicale des enfants, ainsi que la prise en charge par l'Etat des enfants atteints de maladies rares et remis à l'occasion des cadeaux à plusieurs enfants admis dans ce service. ■

Kaouthar Krikou chez les pompiers

Le «professionnalisme» de la femme dans le corps de la Protection civile salué

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou a salué, avant-hier à Alger, le «professionnalisme» de la femme dans les corps de la protection civile, notamment dans le domaine de l'aviation et de la médecine.

La ministre s'exprimait lors d'une visite à l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile de Dar El Beida (Alger).

Elle a affirmé, dans ce cadre, que cette visite a pour objectif de «s'en-

quérir des spécialités de la femme dans ce domaine», saluant son professionnalisme, notamment dans les domaines de l'aviation, la plongée, l'escalade et la médecine.

Le nombre de femmes exerçant dans ce domaine, qui dépasse actuellement les 1.600, est en augmentation, a-t-elle fait savoir, soulignant que «cette visite s'inscrit dans le cadre des activités de son secteur pour mettre en exergue les qualifications de la femme algérienne dans tous les domaines». La ministre a reçu

lors de sa visite des différentes unités de la Protection civile, à l'instar de l'unité de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, l'unité de secours et l'unité d'escalade, des explications exhaustives sur leur fonctionnement.

Accompagnée du Directeur général de la protection civile, le colonel Boualem Boughlaf, la ministre s'est rendue à l'unité d'aviation de la protection civile, où elle s'est enquis du niveau de formation des femmes dans ce domaine. ■

Numérisation

Appel à des statistiques minutieuses pour aboutir au transfert numérique

Les participants à la 1ère édition de «Algeria Digital Conférence» ont appelé, lundi dernier à Alger, à l'établissement de statistiques minutieuses et à la mise en place d'un cadre réglementaire numérique pour garantir le transfert numérique dans divers domaines et concourir à la promotion de l'économie nationale.

Dans une allocution à l'occasion, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a affirmé que le projet de loi sur le numérique, en cours d'élaboration, tend à simplifier et à élargir les mesures administratives, en sus de faciliter le transfert numérique et sécuriser les données avec le développement de la gouvernance électronique.

Il a ajouté que son secteur œuvre à renforcer le paiement électronique et à ancrer la culture nu-

mérique auprès des citoyens pour généraliser le numérique à tous les secteurs et partant réaliser le développement économique.

L'Algérie compte 450 plateformes numériques et applications, ce qui témoigne de «la forte volonté d'intégrer le monde numérique», a-t-il soutenu.

Pour sa part, le représentant du ministère de la Poste et des Télécommunications a souligné que son secteur œuvre à améliorer et à moderniser le secteur et à augmenter le débit en faveur des abonnés, en maintenant les mêmes prix d'abonnement.

Les intervenants à cette première édition organisée par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et le Syndicat national du patronat citoyen du numérique (SNPC) sous le thème

«Le numérique...levier de croissance et de compétitivité», ont mis en avant l'importance d'établir des statistiques permettant de définir les besoins et priorités et de promouvoir le développement national, préconisant la mise en place d'une instance consacrée au numérique regroupant tous les secteurs et l'élaboration d'un cadre réglementaire y afférent.

A cet effet, le président du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), Bachir Tadj Eddine a plaidé pour la mise en place d'une instance spécialisée dans le numérique englobant tous les secteurs pour la prise de décisions unifiées applicables à tous les départements ministériels, institutions publiques et privées et aux différents domaines vitaux pour un véritable transfert numérique. ■

INFO EXPRESS

**Pharmaceutique
Benbahmed reçoit
une délégation des
laboratoires Sinovac**

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a reçu une délégation des laboratoires chinois Sinovac, conduite par sa présidente directrice générale, Helene Yang, avec laquelle il a évoqué le renforcement et l'élargissement du partenariat avec le groupe Sidal, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette audience, qui s'est déroulée dimanche au siège du ministère en présence de la PDG et des cadres du Groupe Sidal ainsi que les cadres du ministère, les responsables de Sinovac ont exposé leurs projet de joint-venture avec Sidal afin de «pérenniser et d'assoier le partenariat au court et au long terme», a précisé la même source. Il s'agit de pérenniser le partenariat par la domiciliation de la production en «Fill and Finish» de vaccin, autre que celui du Covid-19 à l'exemple de l'antigrippal et celui de la poliomyélite et son élargissement futur à l'ensemble des vaccins inscrits au programme élargie de vaccination PEV en Algérie ainsi que ceux des pays du Moyen-Orient et d'Afrique, a ajouté le ministère. Les discussions ont également porté sur le renforcement et la diversification du portefeuille de produits fabriqués en partenariat, notamment pour les hémodérivés tels que les immunoglobulines, l'albumine et les facteurs VIII et IX, ce qui permettra au Groupe Sidal de se positionner comme plateforme de production et d'exportation de médicaments issues des biotechnologies à l'échelle régionale et continentale, a fait savoir le communiqué. Les deux parties ont exprimé aussi leurs volontés de coopérer à la réalisation d'essais cliniques notamment les études observationnelles en vie réelle afin de contrôler l'effectivité et la sécurité réelle des médicaments et d'obtenir les bases de données nécessaires aux études pharmaco-économique pour une meilleure estimation et réévaluation des coûts des différentes stratégies thérapeutiques. ■

Poutine salue l'engagement des forces russes :

«Vous vous battez pour la patrie, pour son avenir»

A l'occasion des célébrations du 9 mai, jour de la fête nationale en Russie, le Président russe, Vladimir Poutine, a salué les soldats russes, réaffirmant que la Russie avait dû intervenir en Ukraine pour protéger les populations du Donbass, et appelant à éviter «l'horreur» d'une nouvelle guerre globale.



Le Président Vladimir Poutine à l'occasion de la fête nationale du 19 mai en Russie.

A l'occasion de la célébration, le 9 mai, du 77^e anniversaire de la victoire de l'Armée rouge sur l'Allemagne nazie lors de la Seconde Guerre mondiale, le Président Vladimir Poutine a salué l'action des forces armées russes. «Vous vous battez pour que personne n'oublie les leçons de l'Histoire», a-t-il notamment lancé à l'attention des forces russes et des combattants des Républiques du Donbass, soulignant qu'ils se battaient «pour la patrie, pour son avenir». Revenant sur l'intervention en Ukraine déclenchée le 24 février, le chef d'Etat a réaffirmé que la Russie n'avait eu d'autre choix que d'agir, puisque «des préparatifs étaient en cours pour une opération punitive [de l'Ukraine] dans le Donbass, pour une invasion de nos terres historiques, y compris la Crimée». «C'était la seule décision possible», a-t-il insisté, rappelant le danger représenté par le «néonazisme» en Ukraine. Abordant le renforcement de l'OTAN autour de la Russie, Vladimir Poutine a estimé que son pays s'était trouvé face à une «menace absolument inacceptable». «La Russie a tou-

jours prôné la création d'une sécurité égale et indivisible», a encore affirmé le Président russe, rappelant la proposition, en décembre dernier, d'un accord portant sur les garanties de sécurité mutuelle pour la Russie et les pays de l'Alliance atlantique. «Les pays de l'OTAN ne voulaient pas nous entendre», a regretté le dirigeant, qui a également fustigé le «cynisme» de l'Occident dans la réécriture de l'histoire du conflit : «Les traîtres sont glorifiés et les victimes oubliées», a-t-il dénoncé. Il a pris plus particulièrement pour cible les Etats-Unis, qui ont, dans les années 90, proclamé leur «exceptionnalisme» et «humilié le monde entier». Face à cette attitude, la Russie «ne renoncera jamais à ses valeurs millénaires», a lancé le dirigeant. Alors que les tensions internationales sont particulièrement aiguës, Vladimir Poutine a souligné que tout devait

être fait pour éviter que «l'horreur d'une nouvelle guerre globale ne se répète», revenant sur les lourds sacrifices consentis pendant la Seconde Guerre mondiale, en évoquant également le rôle des alliés (américains, anglais, français et chinois) aux côtés de l'Armée rouge, dans «la victoire commune» sur le III^e Reich. «Notre dette est de garder la mémoire de ceux qui ont écrasé le nazisme», a-t-il déclaré. Le dirigeant russe avait annoncé le 24 février le lancement d'une «opération militaire spéciale» visant selon lui à «démilitariser» et «dénazifier» l'Ukraine, ainsi qu'à protéger les populations du Donbass d'une nouvelle offensive de l'armée ukrainienne. Celle-ci est dénoncée par Kiev et ses alliés occidentaux comme une guerre d'invasion. Dans la foulée de son offensive, la Russie a été visée par de nombreuses sanctions. ■

Mali

50.000 réfugiés maliens ont regagné leurs villages d'origine

Sur les 350.000 maliens qui ont fui leur région à cause des attaques répétées des groupes terroristes contre leurs villages, 50 000 réfugiés ont regagné leurs villages d'origine entre le 28 décembre 2021 jusqu'au 28 janvier passé, c'est ce qu'a annoncé avant-hier le Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maiga à la télévision nationale.

Selon le chef du gouvernement malien, ce retour en masse de la population malienne dans leurs villages natals a été réalisé grâce aux changements des stratégies mises en place par le Président de la transition et le ministre de la Défense et des anciens combattants.

«Sur les 350 000 réfugiés à l'intérieur et à l'extérieur, 50 000 sont, aujourd'hui, retournés dans leurs villages d'origine», a fait savoir Choguel Kokalla Maiga, ajoutant qu'«aujourd'hui, notre armée est dans des conditions exceptionnelles qui lui permettent d'accomplir sa mission régaliennne historique, j'allais dire pour sécuriser le peuple malien». Choguel Kokalla Maiga a, cependant, déclaré que «l'objectif du Président de la transition et du gouvernement est que dans quelques mois, nous pacifions l'écrasante majorité de notre territoire national pour pouvoir aller aux élections». Il a souligné que «depuis le 28 décembre 2021 jusqu'à ce jour, des résultats spectaculaires contre les groupes terroristes ont été enregistrés par l'armée malienne qui est au-

jourd'hui à l'offensive et la peur a changé de camp. Des terroristes neutralisés, des bases détruites, des armes et munitions ont été saisies précisant que «aujourd'hui dans toutes les régions du Mali, les citoyens sentent le retour de la paix petit à petit». En outre, Choguel Kokalla Maiga s'est exprimé sur les sanctions de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (Uemoa) Contre le Mali, en dénonçant le caractère illégal et illégitime de ces mesures. Maiga rappelle que «malgré tout, le gouvernement reste ouvert au dialogue. Et si c'est à l'issue des discussions avec nos frères que nous arrivons à un chronogramme, nous allons expliquer au peuple malien pourquoi on a fait telle ou telle concession», en insistant que «la seule chose qu'on ne peut pas faire des concessions, c'est la sécurité des personnes et des biens. Rien ne nous fera reculer sur la recherche de la sécurité des Maliens avant toute chose». Le Premier ministre a, cependant, salué la démarche de l'Union Africaine à travers le Président de la Commission qui, selon lui, s'est investi pour renouer le dialogue entre le Mali et la Cédéao que «le Mali est un Etat souverain et indépendant, il faut aider le Mali à exercer la plénitude de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire». ■

Palestine : Les détenus administratifs poursuivent le boycott des tribunaux de l'occupation sioniste

Les détenus administratifs palestiniens poursuivaient lundi pour le 129^e jour consécutif, leur boycott des audiences des tribunaux de l'occupation sioniste dans le cadre de leur combat contre la politique de détention «injuste» sans inculpation ni procès, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Sous le signe «Notre décision est la liberté. Non à la détention administrative», ils ont déclaré que leur décision s'inscrivait dans la continuité des efforts de longue date pour mettre fin à cette procédure sioniste «injuste». Les détenus palestiniens recourent à des grèves de la faim illimitées pour protester contre leur détention «illégal» et exiger la fin de cette politique qui viole le droit international.

La détention administrative est l'arrestation et la détention d'une personne par l'autorité militaire, sans inculpation ni jugement, pour une durée inconnue et renouvelable indéfiniment.

Début janvier dernier, environ 500 détenus administratifs avaient

décidé de boycotter les tribunaux de l'occupant, dénonçant toutes les mesures relatives à cette politique de détention «illégal».

Au fil des ans, des milliers de Palestiniens ont été placés en détention administrative pendant des périodes prolongées, sans jugement et sans être informés des charges retenues contre eux.



Palestine Des dizaines de colons prennent d'assaut la mosquée Al Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont envahi lundi, la Mosquée Al-Aqsa, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa citant des sources locales. Selon les mêmes sources, les colons ont effectué des tours dans l'esplanade d'Al-Aqsa, et sont entrés par la porte des Magrébins. La veille, la police de l'occupa-



tion a empêché des dizaines de Palestiniens d'entrer et de prier dans la mosquée sainte. Les forces sionistes ont interdit aux fidèles d'y entrer, attaquant les jeunes palestiniens. L'occupation sioniste permet aux colons d'envahir la mosquée sainte à deux moments de la journée : le matin et le soir, dans le cadre d'une politique qui vise à imposer la domination de l'occupant sur ce monument islamique.

contribution

Nouveau code d'investissement

L'Algérie a surtout besoin d'une stratégie de sortie de crise, évitant le terrorisme bureaucratique



L'annonce de 4 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures pour 2021 doit tenir compte non seulement de la valeur – car certains produits, comme les engrais et autres ont vu leurs prix augmenter au niveau du marché international de 30 % à 50% – mais aussi en volume : pour établir une réelle en comparaison, le ministère du Commerce devra donc déclarer aussi les volumes (en kg ou en tonnes) des produits exportés lors des années précédentes, de 2017 à 2020. C'est la seule référence pour voir s'il y a eu réellement augmentation des exportations et performances des entreprises algériennes, et pour la balance nette pour l'Algérie soustraire les matières premières importées en devises et des exonérations fiscales. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1100 milliards de dollars en devises entre 2000 et 2021, avec une importation de biens et services, toujours en devises, de plus de plus de 1050 (le solde étant els réserves de change clôturé à 44 milliards de dollars au 31/12/2021) pour un taux de croissance dérisoire de 2-3 % en moyenne, alors qu'il aurait dû se situer entre 9-10 % durant cette période, excepté l'année 2020 exceptionnelle du fait de l'impact du coronavirus qui a vu un taux de croissance négatif pour l'Algérie de 5%.

4.- L'Algérie, pays à fortes potentialités, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, n'a pas besoin de louanges mais d'un langage de la vérité afin de ne pas renouveler les erreurs du passé et redresser l'économie nationale. C'est dans ce cadre que j'ai adressé une correspondance aux responsables de la région MENA du FMI et de la Banque mondiale, à Washington, en tant qu'expert international sur le rapport du FMI d'avril 2022 sur l'Algérie demandant des éclaircissements sur la méthodologie et

Après avoir été rejeté plusieurs fois par le président de la République, demandant de lever les verrous bureaucratiques, le code des investissements est à nouveau réétudié par le gouvernement. Mais, pour qu'il soit vraiment efficace, c'est tout l'écosystème éco-social du pays qu'il faudrait revoir. Car depuis de longues décennies, combien de codes d'investissements, de réunions, de commissions ont eu lieu pour relancer le tissu économique. Pourtant, jusqu'à présent, 98% des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach, ce qui prouve que ces différentes rencontres n'ont eu aucun impact sur le terrain et que le blocage est d'ordre systémique. C'est l'entreprise libérée des entraves et un Etat régulateur qui peuvent créer une économie productive à forte valeur ajoutée.

les hypothèses de calcul notamment du calcul du taux de chômage : a-t-on inclus les emplois rente improductifs, les emplois temporaires non productifs et la sphère informelle spéculative, en précisant qu'un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente : un taux élevé en T2 par rapport à un taux faible en T1 donne un taux relativement faible. Car, la synthèse du rapport telle que reprise par l'APS début mai 2022, recèle des contradictions entre les données macroéconomiques dont le taux de croissance relativement faible par rapport à la pression démographique et les données macro sociales, dont le taux de chômage en forte baisse, contraire à la réalité. Comment peut-on annoncer une baisse du taux de chômage avec une croissance si faible en 2022 de 2,4% approchant le taux de croissance démographique, selon l'ONS entre 1,8 et 2% ? Car, uniquement dans le BTPH en 2021, il y a eu destruction selon les organisations patronales de plus de 500.000 sans compter la léthargie de bon nombre de PMI/PME fonctionnant en sous capacités, qu'il faille un taux de croissance sur plusieurs années de 8/9% pour absorber le flux additionnel annuel de 350.000/400.000 emplois qui s'ajoute au taux de chômage actuel. La réponse que je viens de recevoir des experts internationaux est que tous

les rapports du FMI reprennent dans leurs lignes directrices, les rapports transmis par les gouvernements respectifs. Donc ce présent rapport sur l'Algérie reprend donc les données transmises par le ministère des Finances algérien au FMI, ce qui montre comme l'a maintes fois dénoncé le président de la République l'effritement du système d'information en Algérie. Mais cela ne dédouane pas le FMI qui aurait dû procéder à des tests de cohérence au vu des indicateurs macroéconomiques et macro-sociaux transmis. D'ailleurs avec la crise actuelle géopolitique, alimentaire et énergétique, on aura remarqué que les projections du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale, changent tous les deux à trois mois du fait des incertitudes à la fois géopolitiques et économiques. D'où l'urgence pour l'Algérie, où le monde devrait connaître un profond bouleversement d'une nouvelle politique socio-économique afin d'éviter des remous sociaux. Tous les gouvernements depuis des décennies ont généralisé les emplois rentes improductifs, les subventions, source de gaspillage croissant des ressources financières du pays, où selon les prévisions pour 2022, les subventions implicites, constituées notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de na-

ture fiscale, représentent environ 80 % du total des subventions, étant prévu 1 942 milliards de dinars, 19,7 % du budget de l'État en 2022. C'est là un dossier très complexe que le gouvernement a décidé de revoir. Mais sans maîtrise du système d'information et la quantification de la sphère informelle, la réforme risque d'avoir des effets pervers.

En résumé, si l'on veut que le nouveau code d'investissement ait un impact réel, il y a urgence d'une réorientation de toute la politique socio-économique, de profondes réformes structurelles devant synchroniser la sphère réelle et la sphère financière, la dynamique économique et la dynamique sociale. Le retour à la confiance, sans laquelle aucun développement n'est possible, passe par une vision stratégique clairement définie. L'Algérie a besoin surtout d'une stratégie de sortie de crise, évitant les actions conjoncturelles, le replâtrage et le juridisme devant s'attaquer à l'essentiel, le fonctionnement de la société. Bien que la situation sera de plus en plus difficile sur le plan économique entre 2022 et 2025, l'Algérie a les moyens de la surmonter avec du réalisme, par un propos de vérité évitant les discours démagogiques populistes se fondant sur une vision idéologique dépassée. Un nouveau code d'investissement en Algérie, sans vision stratégique, une nouvelle gouvernance, de profondes réformes structurelles conciliant efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale – supposant une profonde moralité de ceux qui dirigent la Cité – aura un impact mitigé. Le dépassement de l'entropie actuelle, les tensions géostratégiques à nos frontières, où de nouvelles reconfigurations se dessinent, pose la problématique de la sécurité nationale.

Professeur des universités, expert international Abderrahmane Mebtoul (Suite et fin)

INFO EXPRESS

BADR Touggourt Lancement de la finance islamique

La Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) lancera, demain mardi, les prestations de la finance islamique au niveau de son agence locale de Touggourt, a indiqué la banque publique dans un communiqué.

«Cet événement coïncide avec le 40ème anniversaire de la création de la banque qui reste toujours au service de l'économie nationale», souligne la même source.

Pour rappel, l'offre de lancement propose à tous les segments de la clientèle, particuliers, professionnels et entreprises, 14 produits conformes aux préceptes de la charia islamique, certifiés par le Haut Conseil islamique (HCI), note la BADR.

Ces offres sont réparties en deux catégories. La première concerne les produits d'épargne et de placement de fonds incluant le compte chèque islamique (istithmani), le compte courant islamique, le livret épargne islamique, Istithmani et Istithmani Fellah et le livret épargne islamique «Achbal». La deuxième catégorie de produits concerne les produits de financement mourabaha matériel roulant, mourabaha exportation, mourabaha travaux, mourabaha «ghelatti», mourabaha matière première, mourabaha production agricole, mourabaha équipement professionnel et mourabaha marchés publics, selon la même source. ■

Constantine

25.803 chômeurs bénéficient de l'allocation chômage

Au total, 25.803 chômeurs de différentes communes de la wilaya de Constantine ont bénéficié de l'allocation chômage jusqu'à la fin du mois d'avril écoulé, a-t-on appris lundi du directeur de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

Dans une déclaration à l'APS, Lokmane Messaoudane a indiqué que ces personnes font partie de 34.473 demandeurs d'emploi, inscrits sur la plateforme numérique créée à cet effet, et ce, sur décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, affirmant que parmi les bénéficiaires de cette allocation au mois d'avril dernier, il y a 8.347 diplômés universitaires, 4.980 sortants du secteur de la formation professionnelle et 12.476 personnes sans qualification, a-t-il relevé.

Selon le même responsable, 30.264 chômeurs ont reçu les dates de rendez-vous dans les agences réservées à cet effet en vue de vérifier les documents administratifs et déposer les dossiers au niveau des annexes de l'ANEM, précisant que 25.803 dossiers ont été jusqu'à présent validés.

Il a souligné, en outre, que la part du lion des bénéficiaires de cette allocation a été enregistrée dans la commune d'Ibn Ziad (8.074 personnes), suivie de la ville de Constantine (7.598), la commune d'El Khroub (7.281), Hamma Bouziane (3.268), alors que 312 ont été recensés dans la localité de



Beni H'midene.

M. Messaoudane a fait savoir, dans ce même contexte, que le taux de prise en charge des dossiers de demande d'allocation chômage a dépassé les 80%.

Soulignant que le processus est toujours en cours via la plateforme électronique au profit des jeunes chômeurs qui souhaitent s'inscrire pour bénéficier de cette allocation, conformément aux conditions exigées, le même responsable a indiqué que les services de l'antenne locale de l'ANEM ont trouvé une solution aux cas en suspens et élaboré un plan de travail afin de programmer de nouveaux rendez-vous en

faveur des retardataires. Il a rappelé, dans ce contexte, que cette initiative destinée aux jeunes chômeurs est la première du genre depuis l'indépendance, dans le but de les prendre en charge à partir de la période de recherche d'emploi jusqu'à leur installation dans des postes d'emploi permanents.

Aussi et afin de garantir la réussite du versement de cette allocation dans les comptes postaux des bénéficiaires, la même source a affirmé qu'en coordination avec les services de la wilaya et d'Algérie Poste, quatre points d'inscription électronique ont été créés à travers les annexes lo-

cales de l'agence pour faciliter les démarches et offrir un service de qualité qui permet d'éviter le déplacement des citoyens vers le siège de wilaya de cette agence. Dans le cadre de la mise en œuvre du décret exécutif consacré à cette allocation chômage, les bénéficiaires seront également accompagnés pour faciliter leur accès au monde du travail, à travers l'orientation des chômeurs sans qualification vers des centres de formation professionnelle, et aider les personnes qualifiées à obtenir des postes d'emploi, contribuant ainsi à couvrir les besoins du marché de l'emploi, a-t-on conclu. ■

Mostaganem

Inauguration du Salon régional de l'exportation du produit local

Un Salon régional de l'exportation du produit local a été ouvert lundi à Mostaganem, avec la participation de 65 exposants.

Représentant le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, le Directeur régional du secteur à Oran, Seboui Djilani a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de cette manifestation, que ce salon contribue à rapprocher davantage les opérateurs économiques ayant manifesté leur intérêt, d'une part et encourager les exportateurs de produits nationaux hors hydrocarbures, d'autre part. Le même responsable a appelé les opérateurs économiques locaux à participer avec force aux manifestations économiques inter-

nationales figurant dans l'agenda 2022 et 2023, au nombre de plus de 50 salons internationaux, pour faire connaître la qualité du produit «made in Algeria» et faire sa promotion pour l'exporter et avoir de nouveaux débouchés.

Quatre ateliers seront organisés en marge de ce salon, abordant «les modalités de suivi des exportations», «les contraintes liées à la chaîne logistique», «les procédures financières et fiscales et les facilitations accordées aux exportateurs» et «les opportunités d'investissement dans des créneaux adaptés au tissu économique dans la wilaya de Mostaganem». Cette manifestation économique de trois jours se veut une occasion de plus pour les opérateurs écono-

miques de la région d'exposer leurs produits, a-t-on souligné.

La première journée du salon a été marquée par la présence de corps diplomatiques de 8 pays, à savoir le Sénégal, le Tchad, la Mauritanie, le Zimbabwe, le Cameroun, l'Angola et le Bangladesh.

Il est attendu lors de ce salon, organisé par la chambre de commerce et de l'industrie «Dahra» et la direction du commerce de la wilaya sous l'égide du ministère du Commerce, la signature de conventions de coopération entre différents acteurs en matière d'exportation, ainsi que des accords entre les communautés d'affaires, à la faveur de rencontres B to B, selon la même source. ■

Brèves

Ouargla L'élevage de crevettes encouragé

La ferme expérimentale d'élevage de crevettes, située dans la commune de Hassi-Benabdallah (périphérie de Ouargla), se dotera prochainement d'une unité de fabrication d'aliments d'une capacité de production de 10 tonnes/jour, a-t-on appris lundi auprès des responsables locaux du secteur de la pêche et des ressources halieutiques. Une opération de réalisation et d'équipement d'une unité de fabrication d'aliments pour crevettes et poissons d'eau douce a été lancée récemment au niveau de la ferme aquacole de Hassi-Benabdallah, fruit d'un partenariat entre l'Algérie et la Corée du Sud dans le domaine de l'aquaculture, a indiqué Messaoud Kachi, gérant de la ferme, en marge d'une session de formation au profit des cadres de la ferme. Cette unité, une fois opérationnelle,

et ce au terme de la phase des essais techniques prévue avant la fin 2022, permettra de satisfaire les besoins en la matière, non seulement de la ferme expérimentale d'élevage de crevettes, mais aussi des projets d'élevage de poissons d'eau douce, tels que comme le Tilapia et le poisson chat, a-t-il ajouté. S'étalant sur dix jours (7-16 mai), la session de formation, dont l'encadrement est assuré par des spécialistes de la Corée du Sud et de la Chine, a pour objectifs d'améliorer leurs connaissances techniques et d'acquiescer un savoir-faire dans l'élevage et la production d'aliments pour crevettes et poissons d'eau douce, a affirmé le directeur du secteur, Salah Eddine Oudania. Occupant une surface de 10 hectares, la ferme expérimentale d'élevage de crevettes (crevettes à patte blanche/Litopenaeus vannamei), s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-sud-coréenne pour une enveloppe de 427 millions DA (programme quinquennal 2010-2014) et d'un apport en devises de 6 millions de dollars US de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), selon sa fiche technique. ■

Guerre en Ukraine : Retombées néfastes sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sont particulièrement graves au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et pas seulement en raison de l'importance des producteurs de pétrole du Golfe, car la guerre a bouleversé les marchés énergétiques mondiaux.

La sécurité alimentaire était déjà menacée dans la région avant la guerre, car elle dépend fortement des importations de denrées alimentaires en provenance de Russie et d'Ukraine, en particulier du blé. Les plus grandes fractures que la guerre a révélées dans la politique étrangère des États-Unis concernent également certains des plus proches alliés de Washington au Moyen-Orient.

Le vote à l'ONU

À quelques exceptions près, les États musulmans du Moyen-Orient ont généralement réagi avec prudence à la guerre actuelle en Ukraine. La grande majorité des pays arabes, ainsi que la Turquie, se sont abstenus de condamner l'invasion de la Russie ou de prendre parti pour l'Ukraine, alliée des États-Unis et de l'Occident.

Aujourd'hui, plusieurs pays arabes – Égypte, Émirats arabes unis, Arabie saoudite, Tunisie, Bahreïn, Oman, Liban, Libye, Koweït et Qatar – ainsi que la Turquie ont voté en faveur d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies condamnant la Russie. Le Maroc n'était pas présent. La résolution a été adoptée par une marge de 141-5, avec 35 abstentions.

Au sujet du vote arabe Ehsan Salah écrit dans Mada : L'Égypte, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis se sont joints mercredi à 138 autres nations pour voter en faveur d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies exigeant que la Russie mette fin à son invasion de l'Ukraine et retire toutes ses troupes.

Le geste des trois puissances régionales est intervenu deux jours seulement après leur signature d'une déclaration de la Ligue arabe qui ne condamnait pas la Russie et appelait plutôt à la diplomatie, à éviter l'escalade et à tenir compte de la situation humanitaire.

Le vote de l'Assemblée générale des Nations unies a également constitué une volte-face pour les Émirats arabes unis, qui se sont abstenus de voter la semaine dernière une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant que la Russie mette fin à son invasion de l'Ukraine. Les EAU, membre non permanent et président en exercice du Conseil de sécurité, se sont joints à la Chine pour s'abstenir alors que la Russie opposait son veto à la résolution. À l'époque, le conseiller diplomatique émirati Anwar Gargash a justifié cette décision en déclarant que les EAU «estiment que prendre parti ne ferait qu'engendrer davantage de violence».

Comme prévu, la Syrie – principal allié arabe de la Russie dans le monde arabe – a voté contre. L'Irak, l'Algérie et le Soudan se sont abstenus. L'Iran s'est également abstenu, après avoir exhorté la Russie à se retirer «immédiatement» d'Ukraine.

Avant le dépôt de cette résolution, le monde arabe, la Turquie et l'Iran avaient exprimé leur inquiétude quant aux implications humanitaires de la guerre et appelé à une résolution pacifique de la crise. Selon l'Ukraine, plusieurs milliers civils ont été tués jusqu'à

présent. Les efforts déployés par les pays arabes et la Turquie pour trouver un juste équilibre visaient à ne froisser ni la Russie ni l'Ukraine. Israël a adopté la même politique de neutralité soigneusement calibrée. Aux Nations unies, cependant, Israël a voté avec la majorité des 193 États membres contre la Russie. La prudence affichée par les États musulmans était compréhensible. Plusieurs pays arabes, notamment l'Égypte et l'Irak, dépendent des exportations de blé russe et ukrainien et des armes et munitions russes. La Turquie a noué des liens commerciaux et militaires particulièrement étroits avec l'Ukraine et la Russie. L'Iran, qui est allié à la Russie pour soutenir le régime du président syrien Bachar al-Assad, a eu tendance à pencher vers la position du gouvernement russe. Le 28 février 2022, quatre jours après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les 22 membres de la Ligue arabe au Caire ont publié une déclaration sur la guerre Russie-Ukraine. Plaidant pour la retenue et appelant à une solution diplomatique, la Ligue arabe a pris note de «l'importance de respecter les principes du droit international. On pourrait y voir une critique implicite de la violation par la Russie des frontières de l'Ukraine.

Les Émirats arabes unis se sont joints à la Chine et à l'Inde pour s'abstenir sur une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant le retrait immédiat de la Russie d'Ukraine.

Le ministère libanais des affaires étrangères a fustigé la Russie, condamnant «l'invasion du territoire ukrainien» et appelant à un arrêt immédiat des opérations russes et à un «retour au dialogue et aux négociations comme meilleur moyen de trouver une solution». Dans un message sur Twitter, Najla el-Mangoush, la ministre des affaires étrangères de la Libye – une nation en proie à une guerre civile – a dénoncé l'invasion de la Russie comme «une violation du droit international».

La Syrie a fait l'éloge de l'intervention militaire de la Russie en Ukraine. Lors d'un appel téléphonique avec le président russe Vladimir Poutine, Assad a déclaré que «les nations occidentales portent la responsabilité du chaos et du bain de sang» en Ukraine. «Le président Assad a souligné que ce qui se passe aujourd'hui est une correction de l'histoire et un rétablissement de l'équilibre de l'ordre mondial après la chute de l'Union soviétique», indique un communiqué du gouvernement syrien.

Faisant référence à la guerre civile en cours en Syrie et à l'accusation russe selon laquelle des néonazis sont à la tête du gouvernement pro-occidental du président Volodymyr Zelensky, M. Assad a accusé l'Occident d'utiliser «des méthodes sales pour soutenir le terrorisme en Syrie et les nazis en Ukraine».

Ni l'Autorité palestinienne, qui gouverne certaines parties de la Cisjordanie, ni le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, n'ont condamné la Russie. Ils sont restés ostensiblement silencieux alors que les chars et les véhicules blindés de transport de troupes russes ont fait irruption dans les villes ukrainiennes.

Le chef du Hamas, Khaled Mashaal, aurait exhorté la Russie à «mettre fin à l'invasion et au meurtre de civils». Mais la direction du Hamas a démenti les commentaires «fabriqués» qui lui sont attribués, et a publié une déclaration affirmant que le statut de superpuissance unipolaire des États-Unis avait pris fin.

Le Hamas entretient des liens cordiaux avec

la Russie. L'année dernière, une délégation du Hamas s'est entretenue avec le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhail Bogdanov, à Moscou. Auparavant, la Russie avait participé aux efforts visant à apaiser la rupture de longue date entre le Hamas et l'Autorité palestinienne, dirigée par Mahmoud Abbas.

Pour les Palestiniens l'invasion russe de l'Ukraine est la cause d'un vrai dilemme d'après Stéphanie Khouri, qui a écrit à ce sujet dans L'Orient le Jour ce qui suit :

«Derrière le front en apparence soudé pourtant, les motivations divergent. Certains, notamment le parti Hadash issu de la mouvance communiste, refusent de prendre position pour des raisons idéologiques. D'autres, à l'instar du député Odeh Basharat, proclament haut et fort leur appui aux Ukrainiens, tout en condamnant la collusion entre le gouvernement israélien et M. Zelensky, qui a systématiquement soutenu la ligne officielle israélienne, qu'il s'agisse de la campagne militaire contre Gaza en mai dernier, des évictions à Sheikh Jarrah ou du statut de Jérusalem». «Cet homme représente un non à l'occupation, mais seulement lorsqu'il s'agit de l'Ukraine», regrette Nour Odeh, analyste politique et membre de l'opposition à Ramallah, qui souligne l'absurdité de demander la fin d'une occupation devant un pouvoir qui en maintient une autre depuis plus d'un demi-siècle.

La séquence met en réalité les Palestiniens face à un dilemme difficilement surmontable. D'un côté, la liturgie autour de la résistance contre l'occupant russe suscite un émoi et réveille un sentiment de solidarité chez une partie des Palestiniens. «Sur le plan humain, il n'y a rien que de la sympathie envers les Ukrainiens», insiste Nour Odeh. En même temps, le souvenir d'une Russie protectrice héritée de l'ère soviétique et l'aversion envers le chef de l'État ukrainien poussent certains à se désolidariser du leadership ukrainien. «Parmi les élites, il y a un soutien marqué en faveur des Russes, émanant d'une forme de nostalgie pour l'Union Soviétique, d'une volonté de soutenir tout acteur faisant face aux États-Unis, ou encore d'une certaine frustration face au lien ukraino-israélien...», indique Ghaith el-Omari, chercheur au Washington Institute for Near East Policy».

Ce dernier a rencontré Poutine à plusieurs reprises ces dernières années pour convaincre la Russie de la nécessité de convoquer une conférence internationale sur le conflit israélo-arabe. Comme Abbas, la Russie est favorable à une solution à deux États pour le résoudre.

Peu après le déclenchement de la guerre en Ukraine, le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amirabdollahian, a appelé à un cessez-le-feu et a affirmé que la crise avait «pour origine les provocations de l'OTAN». Le chef suprême de l'Iran, l'ayatollah Khamenei, a repris un thème similaire. Dans un discours prononcé mardi 1 mars 2022, il a imputé la responsabilité de la guerre actuelle aux États-Unis et à l'Occident. La cause profonde de la guerre, a-t-il dit, est ancrée dans les politiques des puissances occidentales. Sans mentionner une seule fois la Russie, il a qualifié le gouvernement de Zelensky d'«État fantôme» de l'Occident.

Sur ce point, Ghazal Golshiri a écrit dans Le Monde du 2 mars 2022

«Parler d'un conflit en omettant de mentionner le nom du principal belligérant : c'est l'exercice

auquel s'est livré le Guide suprême iranien, Ali Khamenei, pour parler de la guerre en Ukraine. A l'occasion d'un discours d'une quarantaine de minutes prononcé le 1er mars depuis Téhéran – le premier depuis le début de l'offensive russe, le 24 février –, la première autorité du pays s'est bien gardée de prononcer ne serait-ce qu'un mot ayant trait à la Russie, un proche allié politique de l'Iran. Ceci alors même que les militaires russes intensifient leurs bombardements dans Kiev et que la deuxième ville du pays, Kharkiv, est encerclée.

Ali Khamenei a au contraire mentionné une vingtaine de fois le mot «États-Unis» et une dizaine fois le mot «Occident», sur lesquels il impute la responsabilité de la guerre actuelle. «L'Ukraine a été la victime des politiques déstabilisatrices des États-Unis. Ce pays a conduit l'Ukraine dans la situation actuelle, en se mêlant des affaires internes de ce pays, en organisant des rassemblements contre les gouvernements et en créant des révolutions de velours, des coups d'État», a soutenu Ali Khamenei, répétant le récit officiel du régime iranien selon lequel les racines de tout conflit ou soulèvement résident dans les ingérences américaines et occidentales.

Poursuivant son propos, le Guide suprême a également laissé entendre que le gouvernement ukrainien était dépourvu de tout appui de la part de sa propre population. «Le peuple est le plus grand soutien des gouvernements. Si le peuple ukrainien était entré en scène, la situation du gouvernement ukrainien aurait été différente. Les gens ne sont pas là parce qu'ils ne croient pas dans le gouvernement», a dit Ali Khamenei, alors que l'armée ukrainienne résiste et qu'un grand nombre d'hommes et de femmes rejoignent les unités de volontaires en Ukraine depuis le début de l'offensive russe. Il a également fait abstraction de la popularité grandissante du président ukrainien, Volodymyr Zelensky. Selon une étude publiée en février par le centre Razumkov, 90% des Ukrainiens plébiscitent leur président, contre 45% avant l'offensive».

Les relations bilatérales entre l'Iran et la Russie sont telles que, lors de son premier voyage officiel à l'étranger depuis son élection en juin dernier, le président iranien Ebrahim Raisi s'est rendu à Moscou pour rencontrer Poutine. Sa visite a eu lieu en janvier 2022. Le prédécesseur de Raisi, Hassan Rouhani, a visité la Russie en 2017, après quoi le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a tweeté que la Russie et l'Iran avaient rédigé un accord-cadre pour un accord de coopération stratégique de 20 ans. Cet accord était destiné à remplacer un accord signé pour la première fois par le président Mohammad Khatami. L'Iran et la Russie entretiennent d'importantes relations commerciales. Et en Syrie, ils se sont alliés aux forces armées syriennes et au Hezbollah pour lutter contre les rebelles syriens qui tentent de renverser le régime d'Assad. La Turquie, seul membre musulman de l'alliance de l'OTAN, a envoyé des signaux contradictoires à la Russie. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a vendu des drones armés à l'Ukraine et a développé des liens cordiaux avec Zelensky. Dans le même temps, il a acheté le système de défense antimissile S-400 à la Russie, se mettant ainsi à dos les États-Unis et leurs alliés et disqualifiant la Turquie pour l'achat d'autres avions de combat furtifs F-35 aux États-Unis.

À suivre...

8 MAI 1945

«HÉLIOPOLIS» PROJETÉ À L'OPÉRA D'ALGER

Le long-métrage «Héliopolis» de Djaffar Gacem, inspiré de faits historiques, a été projeté dimanche soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh devant un public nombreux, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire commémorant le 77e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Sorti en 2021, ce premier long métrage de Djaffar Gacem brosse un tableau de la société algérienne et des conditions de vie dans les années 1940 ayant précédé les massacres perpétrés par la France coloniale le 8 mai 1945, étape charnière dans la lutte des Algériens pour leur indépendance. D'une durée de 116 mn, le film, inspiré de faits historiques dans l'Algérie des années 1940, met en scène les divergences de vues existant dans la société d'antan, à travers «Mokdad Zenati», fils d'un Caïd assimilationniste acquis aux thèses du rapprochement avec la France coloniale et propriétaire terrien dans la bourgade d'Héliopolis à Guelma, et «Mahfoud» son fils, aux idées anticolonialistes et indépendantistes. Emprisonné pour avoir participé à l'organisation de manifestations, Mahfoud, campé par Mehdi Ramdani, est exécuté avec ses camarades devant le regard impuissant et meurtri de son père, incarné par Aziz Boukrouni, qui décide alors de revenir à sa propriété et prendre son fusil pour se défendre contre les milices françaises. Le film restitue la violence sanguinaire opposée par la France coloniale aux manifestations des Algériens au lendemain de la fin de la seconde Guerre mondiale et l'horreur des massacres perpétrés contre la population civile algérienne. Pour illustrer ces abominations, le réalisateur s'est appuyé sur une image d'archive iconique montrant l'exécution de sang froid d'un Algérien dans sa tente par les Français. Il montre également, pour la première fois au cinéma, le recours par l'administration coloniale aux fours crématoires pour dissimuler l'étendue et la barbarie de ses massacres.

Les acteurs à l'affiche d'Héliopolis, dont Aziz Boukrouni, Mehdi Ramdani, Souhila Mallem, Mourad Oudjit, Fodhil Assoul et le petit Ounis Hadj Mohamed se sont illustrés dans leurs rôles respectifs, aux côtés d'acteurs étrangers de renom. Produit en collaboration avec le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts, Héliopolis a été projeté en présence de la ministre du secteur, Soraya Mouloudji, ainsi que du réalisateur, des acteurs et du staff technique qui ont été longuement applaudis par le public. Le film a été à nouveau projeté lundi à l'Opéra d'Alger.

R.C.

8 mai 1945

Kateb Yacine, une plume poétique qui a dérangé les colonialistes

→ Ainsi, les massacres du 8 mai 1945 avaient été le dernier acte d'une tragédie séculaire dont l'épilogue sera novembre 1954 : «Le véritable écrivain est partout, il est là où l'on fait de la politique, là où l'on joue aux cartes, on peut être le plus grand poète de son pays et être analphabète», disait Kateb Yacine.

Né en 1929, à Constantine d'un père oukil (homme de loi en droit musulman), l'enfant passe, par décision paternelle, de l'école coranique à l'école française et après les douloureux événements du 8 mai 1945, le jeune Kateb était arrêté alors qu'il n'était qu'en 4ème année moyenne pour y avoir participé. Le jeune collégien d'alors vit l'expérience carcérale comme une épreuve initiatrice poétique et politique désormais liés.

De fait, tout semble s'être noué là : l'insurrection dans la langue même de l'étranger. Or, l'expérience de la prison l'avait réellement poussé vers une vraie carrière d'homme de lettres. Entre temps, sa pauvre mère fut frappée par la folie pour être internée durant une bonne période à l'hôpital psychiatrique de Blida. Après avoir été renvoyé de l'école, son père l'envoya chez son oncle à Annaba en 1946. Le jeune Kateb s'était ainsi épris de sa cousine Zouleikha, qui va inspirer Nedjma (« étoile »), rédigé en français, œuvre fondatrice qui a totalement bouleversé l'écriture maghrébine. Ses premiers poèmes étaient publiés dans cette ville sous le titre des « Soliloques ». Il partit en France et à son retour en Algérie, en 1948, il intègre l'équipe du quotidien « Alger Républicain » et y reste jusqu'en 1951. Il était alors docker, puis, il repartit en France où il exerça di-



vers métiers, pour publier son premier roman. Ensuite, il voyagea à l'étranger (Italie, Tunisie, Belgique, Allemagne...) dans le but de poursuivre ses voyages avec les tournées de ses différents spectacles. Il était un fervent militant pour l'indépendance, au sein du Parti populaire algérien, puis du Parti communiste, il s'engagea avant tout avec les « Damnés de la terre », dont il était avide de connaître et faire entendre les combats : « Pour atteindre l'horizon du monde, on doit parler de la Palestine, évoquer le Vietnam en passant par le Maghreb. » J'écris en français pour dire aux Français que je ne suis pas Français », déclarait-il en 1966.

Considéré comme l'un des fondateurs de la littérature maghrébine moderne en langue française, Kateb Yacine, militant anticolonialiste, a également écrit en arabe et en berbère. Son texte « Le cadavre encerclé » publié en 1953 a été très apprécié par un grand public et joué en Tunisie pour être traduit ensuite dans plusieurs langues et diffusé sur des chaînes télévisées en Suisse,

Belgique et Suède. Son théâtre était sans frontières. En inaugurant l'ère du théâtre algérien révolutionnaire, Kateb avait de grands textes écrits dont certains sont parus dans différentes revues notamment Forge, Simoun, Soleil, Terrasses ou Esprit. En 1956, les éditions du Seuil éditent « Nedjma » puis en 1959 « Le cadavre encerclé ». Le poète fit la connaissance de plusieurs grands écrivains francophones comme Mohammed Dib et autres, il a côtoyé Bertold Brecht à Paris où il développa ses œuvres théâtrales tout en poursuivant l'écriture d'un second roman, « Le polygone étoilé », paru en 1966. Un ouvrage où l'on découvre une narration qui remonte aux premiers temps de la colonisation, dénonçant le génocide alors que les colons se prélassent dans un bien-être grandiose et que la population algérienne se bat sur les terres spoliées par les Français pour un salaire de misère.

L'année 1970 vit la publication de son œuvre « L'homme aux sandales de caoutchouc », centrée sur le combat du peuple vietnamien contre l'impérialisme amé-

ricain et français et la libération des peuples du Tiers-Monde. Kateb avait fait le procès de la colonisation, du néocolonialisme mais aussi de la dictature post-indépendance qui n'avait cessé de spolier le peuple. Dénonçant violemment le fanatisme arabo-islamiste, il luttait sur tous les fronts et disait qu'il fallait « révolutionner la révolution ».

D'autre part, Kateb avait dirigé la troupe de l'Action culturelle des travailleurs sous la direction du ministère des Affaires sociales. La télévision canadienne diffusa « Mohamed prends ta valise » qui lui avait rapporté une réputation immense néanmoins plusieurs écrits dramatiques inédits restent encore conservés à l'Institut des publications modernes à Paris. L'auteur reçut plusieurs prix entre-autre le Prix national des lettres décerné par le ministère de la Culture en France.

Le 29 octobre 1989 Kateb meurt à Grenoble des suites d'une longue maladie, sa dépouille fut rapatriée en Algérie pour être enterrée au cimetière d'El Alia à Alger.

Oki Fauzi

Protection des biens culturels

Présentation de la plate-forme «Turathi.dz»

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a procédé, lundi à Alger, au lancement de la plateforme électronique «Turathi.dz», destinée à lutter contre la contrebande et le trafic illicite des biens culturels, et réalisée en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique. Dédiée essentiellement aux corps constitués de la Police et la Gendarmerie nationales ainsi qu'aux Douanes algériennes (dont des représentants étaient présents), «Turathi.dz» est un guide-photo numérique, permettant la consolidation des stratégies de protection et de valorisation des collections des musées et des bibliothèques, à travers l'élaboration de projets numériques et la formation à leur mai-

trise pratique pour empêcher toute tentative de commercialisation illégale des biens culturels. La ministre de la Culture et des Arts a indiqué que son département a «œuvré à la recherche des voies et techniques avec ses partenaires, afin de pouvoir lutter efficacement contre la contrebande et le trafic illicite des biens culturels», conformément aux orientations du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité de la conservation, la protection et la valorisation de l'héritage culturel algérien.

La plateforme électronique «Turathi.dz» est constituée d'une «base de données numériques sur les différents biens culturels, les plus exposés au vol, à la

contrebande et à la commercialisation illicite», a indiqué Soraya Mouloudji, expliquant que ce guide-référence peut être utilisé par «les agents des différents corps constitués, les hommes de loi, ainsi que les collaborateurs internationaux actifs dans ce domaine».

Ce projet intervient en application du «mémoire d'entente» signé en 2019 par l'Algérie et les Etats Unis d'Amérique, portant sur la «limitation de l'exportation d'objets archéologiques vers les Etats-Unis et l'arrêt de la spoliation et le trafic de ces objets conformément à la convention de l'UNESCO de 1970».

De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Elisabeth Moore Aubin a rappelé dans sa

lettre, que ce guide photo, réalisé en collaboration avec la «Coalition des antiquités», fait partie des «engagements plus larges entre la partie algérienne et américaine», qui comprenait également la «création d'un plan à long terme de numérisation des biens culturels algériens, qui contribuera à prévenir et à poursuivre les pillards et permettra au ministère de partager plus largement son riche patrimoine culturel avec le public».

Une journée de formation sur l'utilisation et l'exploitation des données de ce nouveau moyen numérique de contrôle a été encadrée par des experts algériens à l'adresse des éléments des corps constitué présents.

R.C.

Contribution

«Ne touchez pas à Belmadi !»

Nous n'irons pas au Qatar pour la Coupe du monde 2022. Ce n'est pas la fin du monde. Djamel Belmadi a fait ce qu'il fallait, lui et ses joueurs. Il a battu un record d'invincibilité avec 35 matches sans défaite. Il a remporté la deuxième Coupe d'Afrique des nations, il a battu le record du meilleur buteur de l'Algérie avec Slimani, mis fin à la série de la bête noire de l'équipe du Cameroun.



■ Le sélectionneur des Verts, Djamel Belmadi. (Photo > D. R.)

Cependant, le football continue et Djamel Belmadi doit reprendre son travail avec assiduité et réalisé d'autres performances.

Voilà un homme, qui sans risque de nous tromper, est devenu le personnage le plus aimé par les 45 millions d'Algériens. Que lui reproche-t-on ? Et pourquoi ces innombrables acharnements contre lui.

Djamel Belmadi est un homme intègre, un personnage qui ne sait pas mentir et qui possède un franc parlé. Il dit tout haut ce que les autres pensent tout bas. C'est un nationaliste amoureux de son Algérianité, de sa religion l'islam. Un homme pieux qui forge le respect. Un entraîneur de football de grande compétence qui s'est imprégné des valeurs historiques de la formidable formation du Onze de l'indépendance celle que l'on appelle «l'équipe de la liberté». Des footballeurs qui ont tout abandonné, carrière, argent pour la noble cause algérienne, à savoir l'indépendance de l'Algérie et qui ont hissé le drapeau très haut à travers divers pays de différents continents. Voilà ce que Djamel Belmadi a voulu mettre dans la tête de ses joueurs, et il n'a pas démerité. Malheureusement ce qui se passe dans la sphère footballistique, que ce soit au niveau de la FAF, de la CAF et même de la FIFA, l'incompétence, le manque de sérieux, le manque de conscience professionnelle et le manque d'expérience ainsi que les magouilles de l'arbitrage ont été au rendez-vous lors du match Algérie-Cameroun avec un arbitre du nom de Bakary Gassama nous rappelle un certain Coffée Kodjia. Ajoutons à cela un grand nombre

de consultants, journalistes et anciens footballeurs connaisseurs du ballon et des lois qui les régissent et qui se sont donnés à cœur joie pour lancer des critiques à l'égard de Belmadi et de ses joueurs. Belmadi a été traité de terroriste par un quotidien *Actu-Camerounais*. Une accusation très grave à son égard. La question qui se pose : qu'a fait Djamel Belmadi pour mériter de tels propos vexants, insultants qui touche l'honneur et la dignité de tout un peuple ? Qu'a-t-il dit pour mériter cette montagne d'acharnements de la part des médias étrangers et joueurs à l'image des Roger Milla, Eto'o fils junior, Mboma. Djamel Belmadi a crié sa rage, sa colère et son immense déception à l'encontre de l'arbitrage africain qui a traité l'Algérie comme un objet sans âme, sans nom, sans histoire, sans valeur et ce à la face des Algériens et de ce qu'ils représentent, des hommes et des femmes par milliers ont combattu le colonialisme pour que nous soyons libres et indépendants et pour que plus jamais l'Algérie ne sera de nouveau opprimée par quiconque ! Djamel Belmadi s'est retrouvé tout seul face à la critique mais le comble dans tout cela, qu'ont-ils fait les responsables de la fédération, les médias algériens et les

anciens joueurs de l'Equipe nationale pour défendre Djamel ! Pas grand-chose.

Les spécialistes de la critique et les donneurs de leçons sont-ils la principale cause du mal de la formation des Guerriers du désert ? Ce qui se passe au sein de l'Equipe nationale de football - une petite décadence qui a fait l'objet d'une alerte générale - relève-t-il d'une responsabilité générale, qu'il s'agisse de l'entraîneur, d'un ancien joueur, d'un journaliste, d'un consultant, d'un analyste, d'un commentateur ou d'un plateau de chaînes de télévision ? Il est utile de répéter que la sélection nationale va bien, l'élimination de la Coupe du monde 2022. Pour revenir sur le rendement de l'équipe lors des deux dernières confrontations camerounaises au stade du Chahid Mustapha-Tchaker, Djamel Belmadi a réussi à battre les Camerounais chez eux au stade de Japoma. On ne peut pas dire que les Fennecs étaient ridicules, loin de là ! Ils étaient parfaits. Les camarades de Mahrez ont eu quelques belles opportunités de scorer. Ils ont marqué des buts valables, mais c'était insuffisant, la chance a tourné le dos, avec la complicité d'un arbitre vicieux mais une chose est sûre, nous sommes tous responsables de cette situation car on est devenus

les maîtres de la critique, chacun s'en allant à sa manière pour dénigrer les, Mahrez, Mbolhi et autres. Parmi les responsables de cette décadence et de cette perte de confiance des camarades de Feghouli, on retrouve certains consultants, ou autres ex-entraîneurs de football, d'anciens internationaux qui sont pointés du doigt par toute l'opinion sportive algérienne... Une chose est sûre, et sans risque de se tromper, c'est grâce à l'Algérie que vous êtes devenus de bons footballeurs. C'est elle qui vous a formés et c'est elle qui vous a permis de vous faire un nom. Certes, vous avez été de bons joueurs, vous avez pratiqué le football à l'époque où les footballeurs jouaient pour le plaisir, pour les couleurs et non pas pour gagner de l'argent. Idem pour les dirigeants sportifs qui eux étaient des bénévoles sportifs, de vrais responsables qui s'occupaient de leur équipe de football, et non pas pour faire des affaires... Le bon vieux temps est révolu. Alors la question qui se pose, est de savoir pourquoi messieurs les donneurs de leçons, vous vous acharnez sur les joueurs binationaux pour leur faire endosser la responsabilité de la déroute comme l'a signalé un de nos confrères... ?

Kouider Djouab

EN DEUX MOTS

Coupe d'Algérie de volley-ball : Les finales les 20 et 21 mai à Chlef et à Béjaïa

Les finales la Coupe d'Algérie de volleyball, édition 2022, auront lieu les 20 et 21 mai prochains respectivement à Chlef et à Béjaïa.

La première finale concernera la gent féminine dans une affiche, inédite et 100% bougiote, et mettra aux prises le Mechâal Baladiat Béjaïa et le Racing Club de Béjaïa. Ce derby de la Soummam, partie ouverte à tous les pronostics même si l'expérience du Mechâal risque de faire la différence, se déroulera ainsi le vendredi 20 mai à Béjaïa. Toutefois, la salle devant servir de théâtre pour cette belle rencontre n'est pas encore déterminée.

Concernant la seconde finale, celle des messieurs, elle se jouera le samedi 21 mai à la salle OMS Ahmed-Nasri de Chlef. À l'image de la finale des dames, l'ultime match chez les messieurs sera également inédit et verra s'affronter la JSC Ouled Adouane et le NRB Bordj Bou-Arredj dans un derby des Hauts-Plateaux aussi passionnant qu'indécis.

Pour terminer, les futurs vainqueurs de l'épreuve populaire succéderont au MC Alger détenteur du titre, chez les messieurs et chez les dames.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**

Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Handball

L'ES Aïn Touta prend les commandes

L'ES Aïn Touta s'est emparée des commandes du premier tournoi «play-off» du Championnat national de handball, Division Excellence, après avoir enchaîné un second succès de suite, arraché face à l'OM Annaba (24-20), lors de la deuxième manche jouée samedi à

Béjaïa. Pour sa part, le CRB Baraki s'est installé en solo sur la seconde marche du podium après avoir tenu tête à la JSE Skikda (18-18). Exempt de la première journée, le champion d'Algérie en titre se fait accrocher dès sa première apparition et débute timide dans ces

play-off. De leur côté, le CR Bordj Bou-Arredj et le MM Batna ont lancé leur tournoi en remportant leur premier succès. Les Bodjiens ont pris le meilleur sur la JS Saoura (26-23), tandis que les Batténiens se sont imposés de justesse face au CRB Mila (22-21).

Résultats de la 2^e journée :

JSE Skikda - CRB Baraki 18 - 18
CRB Mila - MM Batna 21 - 22
JS Saoura - CR Bordj Bou Arredj 23 - 26
ES Aïn Touta - OM Annaba 24 - 20
Exempt : MC Alger

Classement	P	J
1. ES Aïn Touta	4	2
2. CRB Baraki	3	2
3. CR Bordj Bou Arredj	2	2
4. MC Alger	2	1
5. OM Annaba	2	2
6. MM Batna	2	2
7. JSE Skikda	1	1
8. CRB Mila	0	2
9. JS Saoura	0	2

en direct

Coupe d'Algérie de volley
 Les finales les 20 et 21
 mai à Chlef et à Béjaïa

le match à suivre

Handball
 L'ES Aïn Touta prend les
 commandes

football

Ligue 2
 La LNFA rappelle les
 modalités d'accèsion et
 de relégation

Le football alimente sa propre histoire

Qualifié de série «Dallas» par quelques-uns, le dossier Cameroun semble plutôt être le livre de chevet de plusieurs experts du monde sportif, médias internationaux, intellectuel, membre de la Fifa, lesquels au contraire examinent avec intelligence comment sauver le football des mains de ceux qui prennent plaisir à le triturer et lui redonner toute sa splendeur.

A. Tahar, supporter, nous dira que «le dossier Algérie-Cameroun, n'en déplaise, est devenu aujourd'hui un guide pour tous les spécialistes des technologies de l'information qui ne manqueraient certainement pas d'alimenter leurs chroniques sur les mutations que connaît le football, pris au piège par une gestion qui le dévalorise, ce dont justement souffre le football».

Les téléspectateurs préfèrent changer de chaînes télé

Un expert en communication disait, à juste titre, «dans le football, si nous n'y mettons pas dès aujourd'hui bon ordre, dans cette discipline, régneront complexité, anarchie, mensonge, éclatement, vitalisation jusqu'à l'affrontement en direct entre consultants et invités professionnels, comme c'est hélas souvent le cas». «La méthode était-elle enfantine ? Oui, elle l'est lorsque des chaînes n'arrivent pas à hisser le niveau jusqu'à transformer les plateaux de télé... en un véritable laboratoire qui permettra aux téléspectateurs de mieux saisir les contours de ce qui a caractérisé la rencontre, une sorte d'invitation à se faire une idée de ce qui s'est réellement passé, or ce n'est pas le cas, c'est ce que regrettent de nombreux supporters».



■ Le dossier du match Algérie - Cameroun fume toujours.

(Photo : D. R.)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports Abdelrezak Sebqaq réagit

Le ministre Sebqaq a indiqué devant la presse que la Fédération algérienne de football a pleinement le droit de défendre les droits de la sélection nationale algérienne au niveau international. En effet, le membre du gouvernement a laissé entendre que l'instance présidée par Charaf-ed-dine Amara allait introduire un recours auprès du Tribunal arbitral du sport à Lausanne (Suisse) pour que justice soit rendue aux Verts. «L'Algérie épuiera toutes les voies légales dans ce sens», a-t-il promis.

Finale de la Ligue des champions le 30 mai prochain

La Confédération africaine de football met fin à la longue at-

tente des équipes qualifiées à la Ligue des champions d'Afrique qui veulent enfin connaître le lieu où se jouera la finale de la Ligue des champions, prévue le 30 mai prochain. «La CAF a reçu une offre de la Fédération sénégalaise de football et de la Fédération royale marocaine de football pour accueillir la finale de la Total Energies CAF Champions League 2022». La Fédération sénégalaise de football a retiré sa candidature. Et comme il fallait s'y attendre «la CAF ne peut que s'offrir le luxe d'annoncer le Maroc pour l'organisation de la finale de la Total Energies CAF Champions League 2022», a indiqué l'instance ce lundi à travers un communiqué. Vainqueur 3-1 à l'extérieur en demi-finale aller contre Petro

Atletico, le Wydad Casablanca a donc de bonnes chances de jouer cette affiche à domicile. Sauf que cette perspective n'est pas du goût d'Al Ahly, qui a lui aussi mis un pied en finale en étrillant l'ES Sétif 4-0 à l'aller. «Sentant le vent venir, le double tenant du titre a pris les devants et déjà sollicité la CAF !», fait remarquer un confrère africain.

L'exigence d'Al Ahly

«Al Ahly a envoyé une lettre officielle dimanche à Patrice Motsepe, le président de la CAF, demandant un lieu neutre pour la finale de la CAF Champions League 2022», indique un communiqué du club cairote. «Al Ahly a souligné dans la lettre que la finale ne devrait pas être accueillie par l'un des pays des quatre équipes participant aux demi-finales et qu'un lieu neutre offrira des chances égales aux quatre équipes. Le club égyptien a souligné que le match devrait se tenir dans un lieu neutre, puisque la CAF n'a pas choisi le pays hôte dans une étape antérieure, notant que donner à l'une des quatre équipes l'avantage du terrain dans la finale contredit les normes du fair-play. Al Ahly a exprimé sa pleine confiance dans le professionnalisme et l'équité de la CAF et son engagement à préserver l'égalité des droits pour les quatre équipes en compétition.

H. Hichem

■ Canal + décalé : Nantes - Rennes à 19h

■ BeIN Sports 1 : Elche - Atlético Madrid à 19h30

La Der

Ligue 2 : La LNFA rappelle les modalités d'accèsion et de relégation

A deux journées de la fin du Championnat de Ligue 2, la Ligue nationale du football amateur a tenu à rappeler aux clubs, les modalités d'accèsion et de relégation en division inférieure, surtout que dans certains cas, la situation risque d'être ambiguë à la tombée du rideau, notamment, avec des clubs qui termineront avec exactement le même nombre de points.

«Il ne reste plus que deux journées à disputer avant la fin du Championnat de Ligue 2 et la Ligue Nationale du football amateur a rappelé l'article 68 des règlements généraux, qui indique clairement les critères à prendre en considération pour l'établissement du classement final des équipes, et désigner ainsi la formation qui accède en Ligue 1, ou celles qui rétrogradent en division inférieure», a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé

lundi sur son site officiel. «Le Championnat se déroule en deux phases : aller et retour. Il est attribué trois points pour un match gagné, un point pour un résultat nul, et zéro point pour un match perdu, sur le terrain ou par pénalité. Concernant le classement des équipes dans un groupe unique, est déclarée championne l'équipe ayant obtenu le plus grand nombre de points à la fin de la saison. En cas d'égalité de points entre deux équipes ou plus, au terme du classement final, les équipes en question seront départagées selon d'autres critères. En premier lieu, il sera pris en compte le plus grand nombre de points obtenus par une équipe lors des matchs joués entre les équipes concernées. Si ce nombre est identique, le départage se fera en se référant à la meilleure différence de buts, obtenue par une équipe

lors des matchs joués entre les équipes concernées. Si là encore le départage est impossible, il y aura recours à la meilleure différence de buts obtenue par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller. En cas d'égalité dans tous les critères cités ci-dessus, il y aura recours au plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller. Sinon, au plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués à l'extérieur par les équipes concernées lors de la phase aller.

Si là encore le départage est impossible, il y aura recours en dernier lieu à un match d'appui, sur terrain neutre, avec prolongations éventuelles et des tirs au but.